



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Communiqué de presse – mardi 23 janvier 2024

Très haute tension contre le projet de liaison électrique France Espagne

Comme cela avait été annoncé lors de la marche solidaire contre la ligne THT à Seignosse le dimanche 14 janvier 2023, Me Denis Carbonnier a déposé aujourd'hui à la Section du contentieux du Conseil d'État le recours et mémoire contre l'arrêté du ministre de la transition énergétique du 22 septembre 2023, publié au Journal officiel du 29 septembre 2023, portant déclaration d'utilité publique, pour leur partie française, des travaux de création d'une double liaison électrique sous-marine et souterraine à 400 000 volts en courant continu Cubzenais-Gatika 1 et 2 entre les futures stations de conversion de Cubzenais en France et Gatika en Espagne, pour l'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne par le Golfe de Gascogne.

Cette demande de référé-suspension voulue par la Fédération SEPANSO Landes et l'association Landes Aquitaine Environnement, est le prolongement logique du recours au fond C.E. N° 489 737

Me Carbonnier a noirci quelques soixante-cinq pages et produit quarante-deux pièces jointes à l'appui de son argumentaire. Notre conseil après avoir rappelé les faits, s'est attaché à soutenir la recevabilité de nos organisations, à exposer l'urgence indispensable pour protéger le milieu dunaire et les espèces diverses protégées en soulignant que RTE semble même ignorer leur présence sur le site ! Le démarrage précoce des travaux a confirmé les craintes des protecteurs de l'environnement : il y a déjà des dégâts comme ont pu le constater les participants à la manifestation de Seignosse. Notre conseil s'est attaché par ailleurs à contester le bilan coûts-avantages avancé par ceux qui soutiennent ce projet. Naturellement il a souligné que l'Union européenne n'avait pas été informée de l'évolution du projet alors qu'elle est censée participer au financement des travaux : comment serait-il possible pour l'Europe de financer un projet qui porte atteinte à l'environnement ? L'avis négatif du Conseil National de la Nature, qui a objectivement conforté les thèses des militants associatifs, est bien utile en la circonstance. De même celui de l'Autorité Environnementale dont nous profitons de ce communiqué pour nous saluer à nouveau l'avis indépendant. Enfin avant de conclure Me Carbonnier a évoqué l'atteinte à la santé publique en invoquant le principe de précaution.

La Fédération SEPANSO Landes et l'association Landes Aquitaine Environnement espèrent que le Conseil d'État va rappeler que les lois et règlements sont faits pour être respectés et qu'il ne suffit pas d'affirmer que l'on porte un projet important pour agir à sa guise.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
+33 5 58 73 14 53
Georges.cingal@orange.fr
<http://www.sepanso40.fr>